

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 MARS 2021



N° 13/2021

Le 19 mars deux mil vingt et un à 18 Heures, se sont réunis dans la Salle des Fêtes les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 12 mars 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoin, MM. Dubouil, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Foviaux, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Rousseau et Mme Vigne formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. Bourgeteau par Mme Bonnet, M. Convers par M. Dubouil, Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par Mme Delamarre, M. Aubry par M. Hamot, M. Kwak par Mme Bourgoin, M. Berthelot par M. Dubouil, Mme Konan par Mme Brunet, M. Lenoble par M. Foviaux, Mme Barre par M. Rousseau et M. Matron par M. Desmedt.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 29
Votes Pour : 29
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Demande de subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental de l'Oise dans le cadre des projets suivants :

- | | |
|---|--------------|
| ➤ Création d'un nouveau cimetière | 300 000 € HT |
| • Subvention sollicitée (taux 33%) | 99 000 € HT |
| ➤ Sécurisation aux abords des écoles | 10 950 € HT |
| • Subvention sollicitée (taux 33%) | 3 613 € HT |
| ➤ Equipement de la Police Municipale | 16 930 € HT |
| • Subvention sollicitée (taux 50%) | 8 465 € HT |

- | | |
|------------------------------------|--------------|
| ➤ Réfection de trottoirs et voirie | 122 186 € HT |
| • Subvention sollicitée (taux 33%) | 40 321 € HT |
| ➤ Extension de la vidéo protection | 60 000 € HT |
| • Subvention sollicitée (taux 40%) | 24 000 € HT |

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Vice-Président du Conseil Départemental
Maire de St Just-en-Chaussée